



Installations forfaitaires sur le réseau basse tension



Ce tarif s'applique aux clients avec des installations sur le réseau basse tension (0.4 kV).

Affectation du tarif

BKW décide de l'application de ce tarif. Le tarif par installation est calculé en fonction de la consommation estimée par BKW et s'élève au minimum à 153 CHF / an.

Informations sur les tarifs

	CHF/an		ct./kWh estimés/an		ct./kWh estimés/an		ct./kWh estimés/an	
	Montant minimal		Energy Green		Energy Blue		Energy Grey	
			Tarif unique (0-24 Uhr)		Tarif unique (0-24 Uhr)		Tarif unique (0-24 Uhr)	
	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
Tarif de l'énergie	39.00	42.00	11.72	12.62	9.22	9.93	8.22	8.85
Utilisation du réseau BT	114.00	122.78	18.37	19.78	18.37	19.78	18.37	19.78
Services système de Swissgrid			0.16	0.17	0.16	0.17	0.16	0.17
Redevances								
Taxe d'encouragement légale ¹			2.30	2.48	2.30	2.48	2.30	2.48
Redevance communale (indicative) ²			1.50	1.62	1.50	1.62	1.50	1.62
Total	153.00	164.78	34.05	36.67	31.55	33.98	30.55	32.90

¹ La taxe d'encouragement légale est perçue par le biais d'un supplément sur les coûts de transport (d'après l'art. 35 LÉne) et est applicable sous réserve d'éventuels amendements décidés par le législateur. La redevance comprend notamment la rétribution du courant injecté pour la promotion des énergies renouvelables.

² La perception ou non de la redevance communale ainsi que son montant dépendent de la commune concernée. Voir la liste pour les redevances communales sur www.bkw.ch/redevances-communales

Les tarifs avec TVA de 7.7 % incluse sont arrondis selon les règles commerciales usuelles.

Validité

Les tarifs sont valables à partir du 1er janvier 2022

Conditions générales

Les conditions générales de BKW Energie SA «Raccordement au réseau et utilisation du réseau» s'appliquent. Ces conditions sont disponibles sous www.bkw.ch/cg